



Regard sur...

les Assises Régionales des acteurs de l'Education, de l'Environnement, et du Développement Durable en Poitou-Charentes

Niort, le 13 juin 2009

Dans un monde sous pression et en transformation, l'éducation conditionne la possibilité de construire ensemble une société soutenable.

Les associations, à leur échelle et par leurs activités, contribuent à cette construction sur le terrain, au quotidien, malgré un contexte économique et social qui complique leur action et tend à affaiblir les partenariats.

C'est pourquoi, dans le cadre de leurs échanges et de leurs travaux en commun, des coordinations associatives se sont mobilisées pour organiser des Assises régionales des acteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable.

L'objectif de cette manifestation a été de créer un espace de dialogue entre l'ensemble des acteurs concernés : associations, institutions, élus, collectivités, Etat, entreprises, syndicats... pour un dialogue ouvert et constructif posant les bases d'un réel partenariat clarifié.

La production de ce temps de débat est résumée dans les pages suivantes. Elle alimentera les prochaines assises nationales organisées par le CFEEDD en octobre à Caen. Nous souhaitons qu'elle pose les bases, ici en Poitou-Charentes, d'un renouveau du partenariat entre acteurs, dont l'histoire récente a été riche, mais qui nécessite d'être entretenu, alimenté et élargi.

L'appel...

[...] Nous, acteurs associatifs dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, sommes attachés au principe d'une **éducation pour tous, partout et tout au long de la vie.**

Chacun avec nos spécificités, nous sommes mobilisés autour d'objectifs communs :

- la nécessité d'un développement équitable de tous les hommes sur une planète préservée pour les générations futures,
- la valorisation de modes de production et de consommation responsables et solidaires,
- la lutte contre toutes les pauvretés,
- la défense et la préservation de l'environnement, du patrimoine naturel et des ressources [...]

* Extrait de l'appel lancé en avril 2009 en Poitou-Charentes par les six coordinations partenaires

La journée...

> Le matin : Rencontres entre associations

Après une brève présentation des objectifs et du déroulement de la journée et la mise en lien avec les assises nationales de Caen, quatre ateliers thématiques introduits par 2 témoignages ont été mis en place avec comme objectif de répondre aux questions : « En quoi nous, associations, sommes-nous actifs sur ces questions ? Pensons-nous que l'éducation est un des moyens qui permet d'y répondre ? En quoi, et de quelle manière ? » À l'issue de cette séquence, des points de débat et des constats ont été mis en évidence.

> L'après-midi : Dialogue avec les pouvoirs publics et les syndicats

Les éléments issus des ateliers du matin ont servi à introduire le travail de l'après-midi : des ateliers d'échanges et de débat sur le constat suivant : « Le fait associatif évolue et nos relations avec les pouvoirs publics, les collectivités, mais aussi avec nos adhérents changent. Cela pose la question de la reconnaissance de notre utilité sociale. De plus, des coupes économiques nettes à l'encontre des structures d'économie sociale sont à l'œuvre, ainsi que la marchandisation des actions éducatives et environnementales et mettent en cause les valeurs associatives ».



Jeunesse et éducation populaire



Solidarité internationale et humanitaire



Environnement et développement durable



Agriculture et milieu rural



Justice et droits humains



Comité Olympique Sportif



Conférence Permanente des Coordinations Associatives

Deux témoignages sur des actions d'accès à l'eau potable à l'international et en France :

> L'association Togo Deux-Sèvres témoigne de l'initiative de Bressuire qui finance la distribution d'eau potable au Togo grâce à la loi Oudin (un pourcentage des taxes locales sur l'eau destiné à ce type de projets) et du rôle incitatif des associations locales par rapport aux collectivités en intégrant des dimensions éducatives (au Togo et au local).

> Un représentant du CJDH témoigne des difficultés d'accès à l'eau potable des gens du voyage, malgré la réglementation. Par manque de coordination, de concertation et/ou par rejet, les gens du voyage n'ont pas l'eau potable sur leur lieu de semi-sédentarisation, non aménagés comme aires d'accueil, d'où des conséquences sociales (personnes hors dispositifs sociaux, enfants déscolarisés) et environnementales (assainissement, déchets, hygiène).

Des vigilances et des suggestions ressortent du débat :

- Former les bénévoles et les cadres des associations aux démarches éducatives : comment aider, communiquer, éduquer à la citoyenneté, sans moralisation, comment sortir de l'assistanat et rendre acteur (pédagogie de l'action)...

- Réviser nos argumentaires associatifs : quelle capacité avons-nous à argumenter, à un moment où le développement durable est mis à toutes les sauces et qu'il provoque du rejet ? Aller sur des champs théoriques, moins pratico-pratiques.

- Porter plus le dialogue civil : les associations n'ont plus d'espace de dialogue avec l'Etat, mais encore un peu avec les élus locaux ; Travailler avec ces décideurs politiques : faire des liens société civile/élus et décroiser les instances associatives et politiques qui ont souvent des approches verticales (non transversales).

- Faire de la coopération humaine (pas uniquement technique) : réfléchir à ce que l'on apporte et à ce que l'autre nous apporte (cf. connaissances sur la gestion des pénuries d'eau), sur le moyen et le long terme (penser aux effets des actions).

En prenant appui sur 2 témoignages de représentants du CROS Poitou-Charentes, Fédération d'équitation et de l'Association « Roule ma frite 17 », nous sommes parvenus à mettre en évidence plusieurs constats et axes de travail.

> Des constats : Aujourd'hui, si nous ne sommes pas vigilants quant à la manière dont sont exprimés, transmis et appropriés les messages sur les enjeux, nous risquons de passer à côté de la transformation profonde à laquelle nous aspirons, et d'assister à une récupération capitaliste de nos démarches. Nous avons des difficultés à comptabiliser précisément et à faire valoir auprès des décideurs ce que représente en termes de développement local, la plus-value de nos pratiques et projets « éco-systémiques » après territoires sur lesquels nous agissons.

> Des axes de travail :

- Il est fondamental d'intégrer dans nos démarches une réelle place pour l'implication des jeunes (ou des publics auxquels on s'adresse) par leur participation à l'élaboration de projets et à la prise des décisions qui s'y rapportent.

- Il nous faut accepter d'avancer « à petit pas » et valoriser les améliorations et transformations au quotidien, à partir d'actions ponctuelles et emblématiques, inscrites dans la proximité des préoccupations des publics que nous visons.

- Nous devons revendiquer la transparence des informations émises et stimuler une vision prospective de notre société afin que les citoyens puissent comprendre, se situer, et ainsi faire des choix assumés. Pour cela, nous avons besoin de ressources et de formation.

- Nos associations éducatives doivent agir et réfléchir ensemble, de manière plus concertée, en faisant preuve de davantage de complémentarité dans leurs interventions.

Deux témoignages ont introduit cet atelier :

> Les Ateliers du Bocage témoignent du fonctionnement d'une SIAE, qui travaille dans le domaine du recyclage, et des difficultés envisageables suite au Grenelle de l'Environnement. L'accent est mis sur l'importance des relations suivies avec le Pôle Emploi et celle d'avoir des réseaux locaux et nationaux tissés au fil du temps, et par là une certaine reconnaissance.

> L'association Trimarrant nous explique ensuite son engagement dans l'aide à l'organisation d'événementiels éco-responsables. Installée dans un quartier populaire de La Rochelle, elle a mis en place des actions sur la maîtrise des consommations d'énergie, le compostage collectif... créant une dynamique collective dans le quartier, malgré certaines incohérences dans ce qui y est fait.

Les discussions et le débat ont fait émerger les points suivants :

- Le conventionnement des structures d'insertion : les suites du Grenelle de l'Environnement et les obligations clairement affichées de résultat entraînent un risque sérieux que les critères d'attribution des conventionnements deviennent de plus en plus professionnels et de moins en moins sociaux. Si l'obligation n'est pas atteinte, les postes d'insertion seront-ils supprimés dans les structures ?

- Le paradoxe des démarches de développement durable qui, bien qu'affichant des objectifs sociaux, peuvent au final avoir des résultats apparaissant comme étant sources d'inégalités (ex. : mise en place d'une AMAP dans un quartier populaire, donc inaccessible à la plupart des habitants)... Et c'est souvent le manque de lien social qui explique cette incohérence entre les besoins et ce qui est proposé.

- Les processus d'animation sur les territoires pour lesquels les différents aspects sont pris en compte de façon systémique, ce qui n'est pas dans les façons de penser de tous... Il y a donc nécessité de re/ré-éduquer en premier lieu les éducateurs et les animateurs qui sont l'interface avec les citoyens : les réseaux doivent construire de la coopération, éviter l'émiettement des moyens et valoriser le travail mis en œuvre.

Deux témoignages associatifs pour lancer cet atelier :

> Charente-Nature témoigne d'un partenariat avec la collectivité et des exploitants de carrières suite à une fermeture. Après un travail de diagnostic écologique, l'association a contribué à la réflexion sur la valorisation du site. Le croisement des positions et des points de vue a permis d'évoluer vers l'idée d'un pôle d'écoindustrie exemplaire soucieux de l'intérêt général et où les industriels participent à la valorisation écologique et éducative du site. La force de l'association a été sa bonne connaissance du terrain, l'implication forte de ses bénévoles experts et son fonctionnement en réseau.

> IODDE se préoccupe de la protection des estrans et sensibilise les pêcheurs à pied souvent ignorants des réglementations. Développant un gros argumentaire scientifique avec l'Université de La Rochelle, l'association va au-devant des personnes sur le terrain. Elle a établi des liens avec une quarantaine d'autres sites littoraux. Localement elle cherche à relier les nombreuses initiatives pour favoriser l'émergence de projets communs d'envergure afin de répondre mieux aux enjeux de l'EE en zone fragile.

> La relation Homme-Nature a été questionnée : ainsi, la pêche récréative « pillieuse » d'espèces n'est-elle pas aussi une occasion de contact avec la nature sauvage ? Les associations peuvent-elles avoir une position radicalement contre ? Comment éduquer à une pêche raisonnée ?

Les partenariats avec les décideurs territoriaux, élus et techniciens peuvent-ils contribuer à faire évoluer les conceptions de la relation Homme-Nature ? L'idée d'une construction des réponses « ensemble » est-elle toujours envisageable ? Peut-il y avoir co-éducation ?...

Et puis... entre comprendre ce qu'il faut faire et le faire c'est autre chose ! Une éducation permanente s'impose. Enfin, quelle est l'utilité sociale et l'efficacité éducative de nos associations ? Comment accroître notre crédibilité face aux institutionnels ? Pour fabriquer de l'intelligence collective les réseaux constituent une force.

LES POINTS DE MISE EN DEBAT ISSUS DES ATELIERS DU MATIN

- > Le partenariat peut-il être compatible avec les appels d'offre et la mise en concurrence ? (partenariat inter-associatif et partenariat avec les collectivités)
- > Les critères d'évaluation sont-ils adaptés à des démarches éducatives et de développement humain ?
- > Quelle valeur nos partenaires institutionnels accordent-ils aux compétences acquises dans l'engagement associatif ?
- > Comment relier les actions des associations au monde de la recherche (agir et réfléchir ensemble) ?
- > Les démarches de développement durable ne risquent-elles pas d'entraîner de nouvelles inégalités ?

Davantage de détails sur : <http://assiseeeddenpoitoucharentes.jimdo.com>

Paroles de l'État

Évaluation

« Il faut bien faire la distinction entre appel d'offre et appel à projets »
« Quand l'Etat sait évaluer c'est qu'il existe un cadre légal mais quand il n'y a pas de texte on ne peut rien affirmer avec force »
« Le contexte libéral affaiblit les associations et le partenariat »
« En quoi les associations pensent-elles se différencier des entreprises quand elles candidatent aux appels d'offre ? »

Paroles des collectivités

Mise en concurrence

« L'éducation est un très bonne chose dans le temps, mais il y a urgence et l'éducation ne peut rien pour cela ! » « Les collectivités ont peur des tribunaux et se protègent » « Les collectivités ont aussi toute leur place dans des actions de recherche » « Il ne faut pas oublier les capacités d'expertise du monde associatif » « Les associations sont respectées si elles portent un réel projet associatif » « Les élus (...) ont perdu la notion de confrontation constructive » « Les associations ont des savoir-faire de mise en relation mais on ne sait pas les évaluer »

Paroles des syndicats

« La mise en concurrence des acteurs dans un contexte de pénurie amène au repli sur soi plutôt qu'au partenariat »

Paroles des associatifs

Recherche

« Nous devenons prestataires et non partenaires »
« On constate qu'il existe des zones blanches de dialogue social lorsque la société civile est faible et non organisée » « Les associations ont une place importante dans le diagnostic du territoire. Si le diagnostic n'est pas partagé avec les collectivités, les objectifs non plus » « Des articulations sont à trouver entre sciences humaines et sciences « dures » » « Les actions éducatives ne devraient pas relever de la concurrence » « Les critères d'évaluation imposés aux associations sont problématiques et peu adaptés à leurs actions » « La recherche en éducation à l'environnement est très peu développée. Il faudrait développer des recherches-actions impliquant à la fois des associatifs et des chercheurs »

Compétences associatives

POINTS CLÉS / IDÉES FORTES

LES MESSAGES DU POITOU-CHARENTES...

- Redevenir force de proposition pour développer des alternatives aux appels d'offre qui rompent le dialogue avec le territoire.
Un des leviers peut être la coopération entre les différents réseaux associatifs.
- Affirmer notre volonté politique, investir ou réinvestir les espaces de concertation.
Aller sur le champ du politique, sortir du simple débat technique.
Discuter de l'intérêt général, territorial et reconstruire un cadre de coopération. Développer les transversalités.
- Revisiter le partenariat... puisque ce mot perd souvent son sens.
Se poser la question des conséquences sur la démocratie quand on passe du partenariat à l'idée de prestation.
Être force de proposition pour définir les limites et les périmètres du partenariat
- Contribuer à l'évolution des critères d'évaluation.
L'évaluation quantitative est nécessaire mais pas suffisante.
Une évaluation qualitative touchant aux démarches éducatives et au développement humain est essentielle.
- Faire connaître nos compétences.
Contribuer à la reconnaissance globale du secteur éducatif.
Affirmer le bien fondé de la pédagogie par l'action et les échanges d'expériences.
Expliciter nos capacités d'expertise dans des démarches pluriacteurs.
- Se rapprocher du monde de la recherche.
Un travail de médiation entre communautés de chercheurs et associatifs est à mener.
Abattre les cloisons, accepter le métissage des points de vue. Un triptyque « association – monde de la recherche – collectivité » est à trouver.
Une des pistes de recherche pourrait être de travailler sur les critères d'évaluation des pratiques associatives.

Rendez-vous à Caen !

C'est sur une initiative de la société civile française que les premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement (EE) se sont tenues à Lille en février 2000.

Malheureusement, les colloques suivants portés officiellement (2004, 2006, 2008) n'ont pas permis une organisation des acteurs. Le Grenelle de l'Environnement et le Comité de la Décennie ont avancé de façon séparée... Pourtant, au niveau des régions, des plans régionaux d'actions ou des conventions multi-acteurs ont vu le jour. On peut hélas affirmer que la France n'a pas aujourd'hui une politique de l'EEDD dans laquelle se reconnaissent les acteurs.

Devant ce constat peu réjouissant, le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) a pris l'initiative d'organiser les deuxièmes Assises nationales de l'EEDD, en concertation avec les acteurs locaux. Ces Assises ont pour ambition principale de faire entendre la voix des territoires qui sont souvent bien plus avancés que l'espace national sur le chemin de la concertation et de l'action. Une soixantaine d'Assises territoriales ont eu lieu dans la perspective du point d'orgue des Assises Nationales qui se dérouleront les 27, 28 et 29 octobre à Caen en Basse-Normandie. Pendant trois jours, 800 à 1000 participants travaillant en ateliers, poseront collectivement les voies pour les quatre ans à venir pour qu'enfin la pratique de l'EEDD se généralise.

D'après un texte de Roland GÉRARD, CFEEDD

Pour plus d'informations et pour s'inscrire : <http://assises-eedd-2009.fr/>

éducation



information

27, 28 & 29 octobre 2009

2^{es} Assises nationales
de l'éducation à l'environnement
vers un développement durable
Caen Basse-Normandie

sensibilisation



formation

Imprimé avec le soutien financier de la Région Poitou-Charentes et de la DIREN Poitou-Charentes

